

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois 4 —
Trois mois 2 —

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Des manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Huitième année N° 106

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Samedi 11 Septembre 1897

Maisons recommandées

L. GYGI, COIFFEUR
53 Léopold Robert 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie Ulrich Frères BIÈRE façon
Munich et Pilsen
en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du Panier Fleuri
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

TIROZZI & Cie. — Porcelaines
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

Jacob Schweizer PASSAGE DU CENTRE
Succursale : Demoiselle 88
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2
Adolphe Wasserfallen, horticulteur
Primeurs, Bouquets et couronnes en tous genres

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold Robert 11 a

Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds
Spécialité de registres au prix de fabrique
10 pour % de remise

ERNY, Boulangerie
12 GRENIER 12

CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES
Chaux-de-Fonds F. RAUSS LOCLE
Léop.-Robert 33 Di-JeanRichard 21

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
CHAUX-DE-FONDS
Tous en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour
Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Jules Perrenoud & Cie
42-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Gernier
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

Lainages AU GAGNE PETIT Soieries
6 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 8
Corssets français, prix de fabrique. — BLANCS

AU NÈGRE, 16 Balance 16
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

Wille-Notz Denrées coloniales. VINS et
spiritueux. Farines, sons, avoi-
nes. Mercerie Laines et Cotons.

Moritz Blanchet Place du Marché
Teinturerie. — Lavages
chimiques. Prix modéré
BAINS MORITZ Rondé 29. — BAINS
depuis 40 centimes.

Magasin alimentaire
Paro 72 CH. BURRI Paro 72
Épicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile
de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

L. VERTHIER & Cie Rue Neuve 10
Grand choix de CHA-
PELLERIE en tous genres. — Toujours grand
assortiment de CRAVATES.

Serre 36a **Cercle Ouvrier** Serre 36a
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés
et des syndicats ouvriers pour assemblées
générales. — Petites salles pour comités.

SIMON LÉVY BALANCE 10 a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins : Mâcon, Bourgogne, Beaujolais, Ca-
lifornie. — Bons vins de table garantis naturels depuis
40 francs l'hectolitre.

Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Meubles et Outils de jardin ; Treillis.

Jean Behringer tourneur et menuisier
Fritz Courvoisier 16
Fabrication et rhabillages de scies en tous genres

J.-B. STIERLIN
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

Lait stérilisé naturel
à la lacterie

7, RUE DU VERSOIX, 7
Recommandé par les autorités médicales

Photographie Hugo Schoeni

94 Rue Léopold Robert 94

Bassi-Rossi 15 Rue du Collège 15
Le magasin d'habillements le plus
assorti pour la classe ouvrière.

PHARMACIE D'OFFICE

M. Boisot, rue Fritz Courvoisier 9

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes
jusqu'à midi.

Avis

Les personnes qui s'abonneront à
LA SENTINELLE pour le prochain
trimestre la recevront gratuitement
jusqu'à la fin du mois.

A l'occasion du Congrès de Zu-
rich, chacun a pu se convaincre que
nous ne reculons pas devant les sa-
crifices et que rien n'est négligé pour
rendre le journal toujours plus in-
téressant à tous les points de vue,
aussi espérons-nous que nombreux
seront ceux qui voudront nous aider
dans le but que nous poursuivons :
celui de lutter sans cesse en faveur de
la classe laborieuse et des miséreux.

Pour le faire

Abonnez-vous à LA SENTINELLE

Par la même occasion, nous in-
vitons les personnes qui ont reçu le
journal à titre d'essai et qui, l'ayant
gardé, ont refusé le premier rem-
boursement, à réserver bon accueil
au nouveau remboursement qui leur
sera présenté incessamment.

Nous avisons en même temps nos
abonnés que les remboursements pour
le 4^{me} trimestre de 1897 seront mis
à la poste les premiers jours d'oc-
tobre. Prenez vos mesures afin d'é-
viter des retours.

Administration.

Fédération cantonale bernoise
des Sociétés ouvrières et du Grutli

Assemblée extraordinaire des délégués,
dimanche 26 septembre, à 10 heures du
matin, à la Maison populaire, à Berne.

Ordre du jour :

1. Appel et nomination du bureau de l'assemblée ;
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués ;
3. Rapport sur la récente campagne concernant l'introduction de la représentation proportionnelle (rapporteur : M. Näher) ;

4. Rapport de situation et décision sur la position de la fédération cantonale en ce qui concerne la votation sur la proportionnelle (rapporteur : G. Reimann) ;

5. Eventuellement : Discussion de la loi sur l'assistance publique (rapporteur : M. Kistler, chancelier d'Etat) ;

6. Eventuellement : Discussion de la loi sur les suites de la saisie infructueuse et de la faillite (rapporteur : G. Reimann) ;

7. Proposition de la fédération du Mit-telland du Grutli : Le comité cantonal de la fédération cantonale bernoise des Sociétés ouvrières et du Grutli est chargé de lancer immédiatement une demande d'initiative soumettant à la votation populaire la question de révision de l'article 3, chiffre 3, de la loi sur l'impôt direct du 18 mars 1865 dans le sens d'une augmentation du minimum d'existence de 600 à 1200 francs ;

8. Imprévu.

Les sections de la fédération cantonale bernoise des Sociétés ouvrières et du Grutli sont instamment priées de se faire représenter à cette assemblée extraordinaire des délégués ; l'importance de l'ordre du jour, surtout des tractanda 4, 5 et 6 exige une nombreuse participation et une discussion approfondie. Le comité cantonal convoque les délégués extraordinairement dans les cas urgents seulement, mais alors il compte sur la présence de tous les représentants de sections.

Bienne, 1^{er} septembre 1897.

Pour le Comité cantonal

Le Président, G. REIMANN

Le 1^{er} Secrétaire, ALBRECHT.

L'Actualité

Et surtout pas de baisse

Les fluctuations des cours du métal argent et surtout la baisse constante des dernières années, ont fini par exercer une certaine influence sur les conditions de la fabrication des articles ou l'on utilise l'argent en plus ou moins grande proportion. Une bonne partie de notre production horlogère s'y trouve donc intéressée. Mais, disons-le tout de suite, nos circonstances intérieures ne nous permettent pas de traduire la baisse du métal des boîtes par une diminution quelconque du prix de vente de nos montres ; voici pourquoi, dit la Fédération horlogère :

De récentes ordonnances du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent, ont accentué les exigences antérieures du titre des différentes parties de la boîte argent et de ses appliques. De plus, les décorateurs de boîtes argent, durement frappés par la moins-value de leurs déchets, qui constituent la grosse partie de leur gain, se voient dans l'obligation de demander une augmentation des prix de façon de la décoration.

Il y a là, de quoi absorber la majeure partie du bénéfice de fabrication provenant de la baisse du métal argent.

On ne vendra pas une montre de moins pour avoir maintenu les prix actuels. Et qui pourrait affirmer, en fabrique, qu'il est en mesure de faire une concession quelconque, sans rendre son bénéfice illusoire ou nul ?

Nous dirons plus. Tout fabricant de montres qui se laisserait prendre à l'argument de la baisse de l'argent pour diminuer son prix de vente, manifesterait ainsi son intention de ne pas payer ses fournisseurs.

Pour tous ces motifs :

Nos fabricants doivent opposer un énergique NON à toutes les demandes de baisses que les grossistes sollicitent en vue de leurs achats de fin d'année.

La Suisse socialiste

Assurances ouvrières. — Les doctrinaires du conservatisme, lit-on dans le *Neuchâtelois*, se sont acharnés à maintes reprises, et toutes les fois qu'ils en avaient l'occasion, à combattre le principe de l'obligation inscrit dans les projets fédéraux d'assurance contre la maladie et les accidents. Le grand argument des adversaires de l'obligation, c'est l'Allemagne qui le fournit : depuis que l'empire sur lequel règne Guillaume II a introduit les assurances ouvrières, le nombre des accidents s'est multiplié d'une manière effrayante, affirment les grands pontifes de l'assurance libre, les dépenses augmentent d'année en année, le taux des primes s'élève d'autant.

Or voici que, dans la *Gazette de Lausanne*, à la même place où M. J. Repond a si souvent proclamé le fiasco des assurances allemandes, un autre écrivain, M. Ernest Cérésole, remet toutes choses en place et prouve, chiffres en mains, que les résultats enregistrés par l'assurance, en Allemagne, n'ont rien d'anormal ni rien qui doive effrayer le peuple suisse.

M. le Dr Ernest Cérésole, secrétaire-juriste du bureau fédéral des assurances (1) — si nous ne faisons erreur — connaît la matière qu'il traite et nous ne pensons pas que personne s'inscrira en faux contre ses assertions.

M. Cérésole conteste que les assurances ouvrières aient fait fiasco en Allemagne, comme d'aucuns se plaisent à l'affirmer. Sans vouloir prétendre que « les assurances ouvrières aient la vertu d'une panacée et résolvent d'un coup la question sociale », on ne saurait méconnaître leur très réelle et très grande utilité, et le reproche de servilité adressé à ceux qui s'appuient sur les expériences faites au delà du Rhin est ridicule.

« Le principe des assurances ouvrières fera le tour du monde civilisé. Après l'Allemagne et l'Autriche, la Norvège, la Suède, l'Italie, la Hollande, la Russie, la Roumanie, la Finlande, etc., lui ont

(1) Note de la Rédaction. — Le *Neuchâtelois* ne se trompe pas, M. Cérésole est le fils du colonel et le traducteur des projets Forrer. Le *Genevois* regrette que le Conseil fédéral ne l'ait pas désigné pour appuyer à Bruxelles les déclarations de MM. Forrer, Comtesse et Favon et se demande si en faisant entendre cette note qui contraste si nettement avec l'individualisme outrancier de son correspondant de Berne, la rédaction de la *Gazette* n'entend pas dire qu'elle trouve que M. Repond force la note.

fait accueil ou se préparent à l'introduire. En France, de nombreux projets se heurtent au défaut d'une législation sur la responsabilité civile que nous possédons déjà depuis seize ans et à la toute-puissance de compagnies privées qui croient leurs intérêts en péril. L'Angleterre elle-même, terre classique du « laisser-faire », vient d'introduire la responsabilité civile comme une étape conduisant à l'assurance.

« En Suisse, le principe de l'assurance obligatoire a été approuvé par l'unanimité de la commission du Conseil national et par l'unanimité de ce Conseil. Il est accepté de nos mutualistes romands, qui voudraient même que l'obligation s'étendit à l'ensemble de la population. Bien plus, il a été salué par 280,000 électeurs suisses lors de la revision constitutionnelle de 1890.

« On doit donc regretter, concluons-nous avec M. Cérésole, que, par un parti-pris qui de plus en plus éclatera à tous les yeux, on s'attarde en cette matière à des arguments cent fois réfutés par les documents authentiques. »

Ilg est-il un traître? — M. Keller dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* soutient que cette supposition est un affront et une grossièreté. A qui faut-il la faire remonter? Ici nous laissons la parole à M. C. Keller:

« L'auteur du télégramme est un monsieur qui aime les nouvelles à sensation, qui s'intéresse aux affaires de l'Abyssinie; qui les connaît peut-être de visu — qui s'est peut-être trouvé en rapports avec Ilg — et qui pourrait bien n'habiter ni à Londres, ni à Rome, mais au milieu de ces deux stations terminus du télégramme mentionner.

Je veux battre le buisson plus fort encore, et j'ose exprimer ici ce soupçon: c'est que la méchante nouvelle a pour auteur le prince *Henri d'Orléans*! Le zélé prince est un peu de mauvaise humeur: il est revenu du pays de Ménélik sans décoration aucune; et pour n'avoir pas respecté le principe du *Res sacra miser*, en répandant de misérables potins sur le compte de malheureux Italiens, il a reçu une leçon aussi rude que bien méritée.

Ilg savait depuis longtemps que la dissémination de propos méchants sur son compte, émanant de l'entourage du prince, ne serait qu'une question de temps.

Déjà au Choa, le prince, furieux, accusait l'ingénieur suisse d'avoir ourdi des intrigues dans le but de l'empêcher d'être décoré — mais le prince n'y est pas. M. Ilg, qui est très bon enfant, le fait est notoire, céda à la pression océaniste et fit des démarches dans le but de décrocher un ordre pour le prince, mais sans aucun succès. Prenant en considération la haute origine du quémandeur, nous nous rési-

gnons à ne pas répéter la délicieuse plaisanterie dont l'empereur Ménélik se servit pour motiver son refus. Nous pensons que, dans le milieu intéressé, on nous comprendra. Nous ferons encore observer qu'il ne peut y avoir un seul mot de vrai dans tout ce télégramme, parce que le dernier courrier venant de Djibouti nous a précisément apporté les meilleures nouvelles d'Abyssinie, transmises directement par Ilg lui-même. »

Yverdon. — Dans sa séance de jeudi, la municipalité a prononcé la révocation de M. Cornu, boursier communal. Le fait cause un vif émoi à Yverdon. Voici ce qu'on raconte:

Pendant une absence de quelques jours que fit M. Cornu, l'autorité municipale se vit obligée, à la suite d'une contestation, de visiter les livres du boursier: un citoyen, auquel la commune réclamait le paiement d'une note, était venu à l'Hôtel-de-Ville avec ses reçus en mains. On s'aperçut alors d'une irrégularité dans les livres, puis on arriva à d'autres fâcheuses constatations. La caisse communale présenterait, affirme-t-on, un déficit de 24 à 25,000 francs. La commune est couverte par un cautionnement de 30,000 francs.

M. Cornu, qui cumulait ses fonctions de boursier communal avec celles d'agent de l'Union Vaudoise du Crédit, s'est suicidé dimanche matin.

Nos Correspondants

Biemme. — *A la Tonhalle.* — Pour la première fois la troupe que dirige M. Dulac nous a donné une pièce d'un peu longue haleine, *Le meurtrier de Théodore*, comédie-vaudeville en 3 actes de MM. Clairville, Alp. Brot et V. Bernard. Désopilante d'un bout à l'autre, cette pièce a été enlevée avec beaucoup d'entrain par les quatre acteurs. M^{me} Hélène-Emma (*Mariquita*) dans son rôle de femme excentrique, a été tout simplement ravissante; M. Géraizer (*Montravert*) a tenu son rôle de père et de beau-père avec une aisance parfaite et M. Ed. Bouchard (*Chamillon*), celui de meurtrier présumé en comédien consommé. N'oublions pas M^{me} Dasty (*Josephine*) qui, dans son rôle un peu effacé de domestique, mérite néanmoins nos éloges. Les applaudissements qui ont souligné plusieurs passages de la pièce prouvent aux acteurs qu'ils ont la sympathie du public, toujours trop peu nombreux à ces intéressantes soirées.

M. Villars nous a chanté avec son talent habituel, deux charmantes romances, *Ce que je suis sans toi* et *Chanson à boire*, qui ont été chaleureusement applaudies.

On nous dit que M. Dulac donnera le même programme dimanche soir, aussi

espérons-nous que tous ceux qui comprennent le français et qui aiment à passer une agréable soirée se donneront rendez-vous à la Tonhalle. Ils auront de quoi se désopiler la rate. Disons encore que *Le Meurtrier de Théodore* est une pièce que chacun peut entendre, comme du reste tout ce que nous a joué et nous jouera la troupe de M. Dulac. J. B.

— On nous écrit: Un vélocipédiste qui descendait, dimanche vers le soir, la route de Reuchenette à Biemme, d'une allure désordonnée, a jeté à terre un petit enfant de 5 ans, qui a eu une clavicule cassée. Le vélocipède après avoir fait lui-même une chute s'est promptement remis sur son vélo et a bientôt disparu sans avoir été reconnu par les parents de sa victime.

Les promeneurs tranquilles qui parcourent, quelquefois le soir, des avenues envirognants la ville, doivent avoir sans cesse la tête en mouvement, pour s'assurer qu'un vélo ne leur vient pas dessus d'un côté ou d'un autre et, pour se garer à temps. Nous croyons qu'il faudra sous peu prendre à l'égard des vélocipédistes des mesures analogues à celles qui sont prises à l'encontre des patineurs en hiver, c'est-à-dire leur assigner des parcours spéciaux pour leurs évolutions.

Samaritains. — Un cours de Samaritains en langue française commencera les premiers jours du mois d'octobre. Les personnes désirant y prendre part sont priées de se faire inscrire jusqu'au 20 courant chez l'un ou l'autre des membres du comité suivant: M. Fritz Leuenberger, président de la section des hommes, rue du Contrôle, 18; M^{me} Laure Wullemmin, présidente de la section des dames, rue Franche, 18; M. Fritz Bertholet, secrétaire, rue de l'Union, 9; M^{lle} Weber, institutrice à Evillard. Après la date sus-nommée, les adhérents inscrits seront convoqués en assemblée générale par carte personnelle. Les personnes déjà inscrites n'ont pas besoin de renouveler leur adhésion. *Le Comité.*

Assemblée. — Demain, l'après-midi, aura lieu au Bielerhof, une réunion publique à laquelle sont conviés les fabricants d'horlogerie, les chefs d'atelier, les industriels et les commerçants du Jura bernois.

On y discutera le projet de décret instituant une Chambre cantonale du commerce et de l'industrie. C'est M. Fritz Reymond, député, qui est chargé du rapport.

Décès. — Vendredi matin, à 8 1/2 heures, M. André Lanz, instituteur, est mort subitement d'une attaque d'apoplexie cardiaque, pendant qu'il donnait une leçon de calcul. Le défunt, né en 1829, était donc âgé de 68 ans et fon-

ctionnait depuis 45 ans dans l'enseignement, dont 18 à Biemme.

Perles. — Des jeunes gens de Perles avaient trouvé fort plaisant, il y quelques semaines, de troubler une réunion religieuse tenue le soir dans une maison particulière. Ils étaient allés jusqu'à quérir la pompe à feu et la faire fonctionner contre la maison, où ils avaient enfoncé plusieurs vitres. Ils avaient été finalement mis en fuite par le fils de la maison qui, sans se laisser intimider par leur nombre, avait réussi à s'emparer du tuyau de la pompe et à le diriger contre les assaillants. Poursuivis d'office, une quinzaine de jeunes gens de Perles viennent d'être condamnés à une amende de 10 fr. Leur punition aurait été plus sévère, si le propriétaire de la maison avait porté plainte pour les dégâts causés à son immeuble. Il ne l'a pas fait, se déclarant satisfait s'il était constaté, qu'il n'avait fait que d'user de son droit en ayant une réunion religieuse chez lui et que rien ne justifiait la conduite des assaillants.

Saint-Imier. — On vient d'installer au premier étage de l'ancien Hôtel de la Couronne, une station publique de téléphone. Elle est accessible chaque jour de 7 heures du matin à 9 heures du soir, avec le tarif suivant: 10 centimes pour les conversations dans le rayon local; 40, 60 et 85 cent. pour les conversations avec l'extérieur.

— La société de gymnastique des hommes a décidé de faire, dimanche 12 septembre, une course avec l'itinéraire suivant: St-Imier, Reuchenette, Plagne, Vauffelin, Romont et retour par la gare de Reuchenette.

Cormoret. — Les pluies presque continuelles de ces dernières semaines ont attaqué les tiges des pommes de terre et fait pourrir en grand nombre les tubercules. Un agriculteur, quelque peu curieux d'évaluer le désastre présumé de sa récolte, a constaté que sur six corbeilles recueillies, une seule contenait des produits sains.

Tramelan. — Le Conseil exécutif a accordé un subside de 100 fr. à la fête cantonale des lutteurs qui a eu lieu le 5 courant à Tramelan.

Neuveville. — Le plan d'alignement présenté au Conseil exécutif par la commune de Neuveville pour la rue de la gare, a été approuvé, nonobstant l'opposition soulevée par un négociant intéressé.

Le Jour du Monde

France

La désertion dans l'armée. — Un des organes attitrés du gouvernement, au sujet de la désertion de deux soldats

Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

La pierre philosophale.

— Mais, non, il ne peut savoir, il ne saura jamais! reprit-il en relevant la tête. Lui et les autres ignoreront ce secret... Qui le sait? moi et Richard... Or, Richard est un autre moi-même... il ne parlera pas!

Puis passant à un autre ordre d'idées:

— Il veut contraindre Van Helmont à me prêter son aide, continua-t-il. S'il réussissait... je suis certain, moi aussi, de réussir dans mon œuvre... La pierre philosophale. Van Helmont l'a vue, il l'a touchée... D'ailleurs, n'a-t-il pas opéré devant moi? Ne l'ai-je pas vu jeter un quart de grain de cette pierre, de ce principe de toutes les matières, de ce dissolvant universel dans huit onces de mercure et transformer ces huit onces en argent le plus pur? Donc, il possède le secret divin! il l'a retrouvé, car d'autres l'avaient avant lui! Raymond Lulle n'avait-il pas, pour le roi Edouard I, transformé cinquante mille livres de vif argent en or pur? Alphonse X de Castille n'a-t-il pas écrit aux juifs de Tolède que maintes fois il avait augmenté ses finances par le moyen

de la pierre philosophale?... Et cependant la recette que j'ai découverte, et qu'il employait n'est pas exacte... Elle n'a pas réussi... Que manquait-il donc à l'opération? Van Helmont seul pourrait le dire!

Et maître Eudes, obéissant aux propres pensées qui l'assaillaient, oubliait complètement et ses fils, et le lieu où il se trouvait, et l'orage qui éclatait sur la mesure. L'homme s'était entièrement effacé devant le savant, et la situation présente disparaissait devant la science.

— La clef de Salomon, la table d'émeraude font foi, reprit-il brusquement; il est impossible de douter! L'or potable, les gouttes d'or, l'élixir de longue vie, l'élixir de prospérité, ne sont que la pierre philosophale, c'est le secret de l'immortalité! Oh! je la trouverai! je la trouverai!... Dussé-je, pour arriver à mon but, employer le moyen de Synérius, le sang vierge de ma propre fille!

Ma fille! répéta maître Eudes après un nouveau silence, qu'est-elle devenue? existe-t-elle encore? faudra-t-il que je la cherche au fond de l'Asie?... Oh! les années d'avenir me manquent! La Tsygane s'est cruellement vengée!

Le vieillard se leva et parcourut rapidement la pièce comme s'il était en proie à l'émotion la plus vive.

— Et ces trois fous! s'écria-t-il, qui m'a-

bandonnent au moment où peut-être j'allais avoir le plus besoin d'eux! Qu'ils soient maudits!

Maître Eudes s'arrêta près de l'ouverture de la cabane.

La tempête commençait à diminuer de violence, et les premières clartés du jour resplendissaient faiblement au dessus des arbres de la forêt.

De grands nuages couraient encore vers la mer; mais le vent venait de tomber tout à coup, la pluie avait cessé, et ce silence qui précède toujours l'instant du réveil de la nature, régnait autour de la mesure à demi ruinée.

Le vieillard, sa chevelure blanche encadrant ses joues creuses, son front nu et dégarni s'offrant aux atteintes des premiers rayons de l'aurore, le corps recouvert de ses amples vêtements de couleur sombre, prenait, au milieu, de cette solitude désolée, une apparence surnaturelle que son immobilité et ses regards fixes rendaient plus saisissante encore.

Un léger bruit se fit à gauche, sur la lisière du bois encore plongé dans d'épaisses ténèbres. Maître Eudes tourna doucement la tête vers l'endroit d'où venait de s'échapper ce bruit qui avait aussitôt attiré son attention.

Un choc, semblable à celui causé par un corps pesant sautant sur la terre détrempée

et vaseuse, suivit presque aussitôt ce premier bruit qu'à nous venons d'indiquer; puis, au milieu de l'obscurité, on vit une ombre s'avancer vivement en rasant la terre.

Maître Eudes rapprocha ses épais sourcils, et fixant sur un même point ses regards errants jusqu'alors, il s'efforça de percer le voile dont la nuit l'enveloppait.

Le chant du coq retentit presque immédiatement.

— Richard! dit maître Eudes à voix basse.

— Oui, maître! répondit le sergent de la prévôté de Paris, en entrant vivement dans le cercle lumineux que projetait par l'ouverture de la cabane la flamme du foyer intérieur.

— Eh bien! l'un est arrêté? demanda le vieillard.

— Oui, répondit encore Richard.

— Lequel?

— Mercurius.

— Tu en es sûr?

— En lui liant les mains, j'ai relevé la manche de son pourpoint et j'ai découvert le signe placé au-dessus du coude, et à l'aide duquel nous reconnaissons chacun d'eux. Vous voyez bien, maître, que jadis j'avais eu une assez bonne idée en les marquant ainsi tous trois séparément.

(A suivre.)

français du 141^e d'infanterie, se livre à des réflexions amères sur ce qu'il appelle la *rosserie* de nos pauvres troubadés.

Il s'attire la réplique que voici :
L'obéissance passive, l'égoïsme et la brutalité féroce, ce sont là les grands principes que l'on s'efforce de faire pénétrer dans le cœur et le cerveau du soldat.

Dans un pays où les tribunaux militaires condamnent chaque jour à mort des braves ayant versé leur sang pour la défense de la nation, pour le fait de n'avoir pas voulu supporter les outrages et les brutalités d'un chef détesté, le sentiment de la justice disparaît et avec lui s'effacent toutes les nobles aspirations.

Si l'armée était vraiment une grande famille; si elle était l'école de l'honneur, de la dignité et du devoir; si elle était l'institution démocratique qui convient au peuple français, elle serait invincible et il n'y aurait pas parmi elle de déserteurs.

Mais la vérité, c'est que l'on cherche à faire de nos soldats des mercenaires, et que les plus éclairés, les plus fiers, les plus ardents, les meilleurs sont précisément ceux qui ont le plus impérieux besoin de se soustraire à ce rôle odieux.

Le pain cher. — Le Conseil municipal de Paris vient de se réunir extraordinairement pour étudier la question du pain.

A la suite d'une très longue discussion, le conseil décide que 300,000 francs seront consacrés à la distribution du pain, fourni par l'Assistance publique ou par des particuliers, et que 300,000 autres seront mis à la disposition des mairies pour secours de chômage.

Mais il doit encore en référer au gouvernement.

Le préfet de la Seine, appelé, déclare qu'il espère obtenir du gouvernement les autorisations nécessaires pour distribuer, sous forme de secours, les 300,000 francs de la Ville demandés par M. Bos; mais il ne croit pas pouvoir obtenir du gouvernement l'autorisation de procéder à la distribution du pain.

C'est tout simplement inouï!
Puisque le gouvernement français affame les Parisiens, grâce au droit de douane sur les blés, cher à M. Méline, du moins devrait-il permettre au Conseil municipal de Paris de distribuer du pain à ceux qui en manquent.

Comme on comprend l'exaspération des socialistes français. Certains journaux rappellent que les hommes de la Révolution pendaient aux reverbères les affameurs et les accapareurs.

« Du pain ou du plomb » criaient les canuts à Lyon en promenant le drapeau rouge.

Et ils soupiraient :
Hélas! nous ne sommes plus les hommes de ce temps-là!

Autriche

Un scandale. — Une vive émotion règne à Vienne, par suite de la découverte d'une escroquerie colossale, dans laquelle plusieurs personnages d'importance sont gravement compromis.

Il y a quelques mois, des prospectus répandus à profusion annonçaient la création de la société « La Fortune » et l'é-

mission d'action de 25 francs. Cette société avait pour but l'exploitation des mines d'or en Transylvanie.

Le public des gogos se jeta avec avidité sur l'appât qui lui était offert. Mais, amère désillusion, on apprit bientôt qu'il n'existait aucune mine d'or en Transylvanie.

Des poursuites sont intentées contre les promoteurs de cette audacieuse filouterie; parmi les plus compromis, on cite un certain nombre de personnages de la cour, au nombre desquels se trouve le prince Batthyany; ce dernier proteste énergiquement de son innocence.

Cette affaire fait à Vienne un bruit considérable, et l'empereur lui-même a demandé des renseignements très circonstanciés au ministre de la justice.

Bohême

Manifestation socialiste à Prague.

Après une grande réunion à Prague, des socialistes de Bohême, de Moravie, d'Autriche, de Silésie et de Galicie, les 15,000 assistants ont fait une promenade-manifestation dans la ville, sans être empêchés par la police.

Dans la réunion, on avait voté une motion disant que les socialistes n'avaient rien à voir dans les querelles nationales qui n'étaient que pure affaire de la bourgeoisie et qui ne pouvaient que retarder le développement de l'idée socialiste. Les ouvriers ne se soucient en aucune façon de la constitution d'un royaume de Bohême, dans lequel ils souffriraient aussi bien de la faim que dans l'empire autrichien.

Russie

La sécheresse à Moscou. La famine.

Une extrême sécheresse afflige en ce moment les provinces de Moscou, Toula, Koursk, Orel, où elle entrave absolument les travaux champêtres et fait courir à ces contrées, déjà éprouvées cette année par la mauvaise récolte, le danger d'une semblable calamité pour l'année prochaine, si l'on n'arrive point, comme cela paraît probable, à réensemencer les champs en temps voulu.

Dès à présent, du reste, on y manque de fourrage pour la nourriture du bétail, qu'on est obligé de vendre à bas prix, tandis que les prix du blé, de la farine, du foin et de la paille haussent de jour en jour.

En Pays Neuchâtelois

Concours cantonal d'agriculture au Locle. — Voici le programme de la fête :

Vendredi, 10 septembre

8 h. à midi. — Réception du bétail, des chevaux, des machines et des produits. — Travail des jurys.

12 h. 1/2. — Dîner à la cantine.

Dès 2 h. après-midi, continuation du travail des jurys.

Samedi, 11 septembre

7 h. à 8 h. du matin. — Arrivée du bétail sur la place du concours. — Eventuellement continuation du travail des jurys.

9 h. — Ouverture du concours et de l'exposition au public.

12 h. 1/2. — Banquet officiel à la cantine. — Concert donné par la Fanfare militaire du Locle.

5 h. — Sortie du bétail.

6 h. — Fermeture de l'exposition et entrée libre sur l'emplacement de la fête.

8 h. à 11 h. — Concert à la cantine par l'Union instrumentale du Locle.

Dimanche, 12 septembre

7 h. à 8 h. — Entrée du bétail.

9 h. — Ouverture du concours et de l'exposition au public.

12 h. 1/2. — Banquet à la cantine. — Concert donné par l'Union instrumentale du Locle.

3 h. à 6 h. — Concert à la cantine donné par la Musique des Armes Réunies de Chaux-de-Fonds.

4 h. — Sortie du bétail.

6 h. — Clôture du concours et de l'exposition et entrée libre sur l'emplacement de la fête.

8 h. à 11 h. — Concert à la cantine par la Fanfare militaire du Locle.

Lundi, 13 septembre.

7 h. à midi. — Retrait et réexpédition des machines et produits.

12 h. 1/2. — Dîner à la cantine.

2 h. — Tirage de la loterie. — Concert par les musiques: Fanfare militaire et Union instrumentale.

Chaque jour de fête la cantine sera fermée à minuit.

La vie locale

Train de plaisir. — A l'occasion de l'invitation faite par la ville de Besançon à notre corps de musique, *Les Armes-Réunies*, pour donner deux concerts dans cette ville le dimanche 19 septembre, un train de plaisir s'organise. Le prix du billet, aller et retour, est de fr. 4.60 pour 3^e classe, et de 6.50 pour 2^e classe, avec la faculté de revenir le dimanche ou le lundi par un des trains ordinaires.

Les billets sont en vente dès ce jour aux gares de Chaux-de-Fonds et du Locle. Nous conseillons aux personnes désireuses de prendre part à la course de faire l'achat des billets au plus vite car le nombre de places est limité. (Communiqué.)

Pour la grève. — Le comité d'organisation de la grève des charpentiers, menuisiers et ébénistes, a reçu avec une vive reconnaissance la somme de fr. 10.80, produit d'une collecte faite à Zurich dans un groupe de Belges et de Suisses de langue française.

50 francs de la Fédération des graveurs de Chaux-de-Fonds; 20 francs du Syndicat des maçons de Chaux-de-Fonds.

Le Comité.

Bonne nouvelle pour les amateurs de lecture. — Prochainement paraîtra un bel ouvrage de M^{me} Paule Brunner, intitulé: *Renégat ou Le crime d'une mère.*

C'est un roman qu'on nous dit très intéressant et écrit dans un style clair et précis.

L'œuvre formera un beau volume que chacun lira avec plaisir. (Voir aux ann.)

Dernières Nouvelles

Athènes. — Voici l'énumération des revenus que la Grèce offre pour être affectés en garantie de l'emprunt pour le paiement de l'indemnité: impôt sur les raisins secs perçu par les douanes au montant de 4,526,000 drachmes; droits spéciaux perçus dans les ports des îles Ioniennes 172,900 drachmes; impôts sur les figues 50,000 drachmes; droits d'ancre 573,000 drachmes; revenus des timbres-postes et des cartes postales 1,570,000 drachmes; revenus des douanes du Laurium 1,392,000 drachmes. Au total, 10,240,000 drachmes.

— Les réfugiés protestent contre toute idée de rentrer en Thessalie avant l'évacuation du pays par les Turcs; ils considèrent comme insuffisante la protection que la France et l'Angleterre leur ont accordée à l'instigation du gouvernement hellénique.

La Canée. — Une vive agitation règne à Candie à la suite d'une demande de désarmement des irréguliers turcs formulée par les amiraux.

Constantinople. — La Porte a informé les ambassadeurs qu'elle accepte l'autonomie complète de la Crète aux conditions suivantes: Paiement d'un tribut fixe annuel; occupation de quelques points fortifiés par les troupes turques; nomination d'un gouverneur chrétien qui devra être sujet ottoman, mais dont le choix sera soumis à la ratification des puissances.

De haute importance

pour toutes les personnes faibles, délicates, anémiques, nous conseillons la cure du véritable *Cognac ferrugineux Golliez*, recommandé depuis 22 ans comme régénérateur, fortifiant.

Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies le Cognac Golliez à la marque des deux palmiers. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. Réputation universelle. 10 diplômes d'honneur et 20 médailles lui ont été décernés.

Restaurant des Armes-Réunies

— Grande Salle —

Dimanche 12 courant
dès 2 1/2 h. après-midi

Grand Concert

donné par

La „Philharmonique Italienne“

de Lausanne

sous la direction du Maître P. NOLÉ

Entrée: 30 cent.

AVIS

A vendre un VIOLON ayant beau son et une BALANCE avec poids.

S'adresser Rue FRITZ-COURVOISIER 16, au plain-pieds. 630

Fromages de Bellelay

Reçu les fromages nouveaux de Bellelay en qualité habituelle, chez

D. Hirsig

643 7, RUE DU VERSOIX, 7

Pour relever et allonger à peu de frais le bouillon de ménage, toute bonne ménagère se servira du

Les flacons d'origine de 50 ct. sont remplis à nouveau pour 35 ct., ceux de 90 ct. pour 60 ct. et ceux de Fr. 1.50 pour 90 ct.

MAGGI

en flacons. En vente chez :

MARIE COLOMB,

Epicerie, 14, Charrière, 14

624

Brasserie du SQUARE

TOUS LES JOURS

Véritables Saucisses de Francfort et Wienerli

avec Meerrettig

RESTAURATION à toute heure

TOUS LES JEUDIS 683

à 7 1/2 h. du soir

TRIPES — TRIPES

Modes de Caen et Neuchâteloise

Se recommande Numa Sandoz

Café A. Altermatt

25, Place Jaquet-Droz 25

Samedi, dès 7 1/2 h. du soir

Souper aux tripes

SE RECOMMANDE.

A louer

pour le 11 Septembre
ou plus tard

PROGRÈS 113. 2^{me} étage, 3 pièces

corridor et dépendances. — Prix Fr. 480. — 619

PROGRÈS 117. 1^{er} étage, 3 pièces,

corridor et dépendances. — Prix Fr. 480. —

S'adresser à MM. VUILLE-DUBOIS,

gérants, St. Pierre 10.

LOGEMENTS

A louer pour St.-Martin ou pour

St.-Georges 1898, dans les immeu-

bles rue du Doubs 153 et 155, encore

plusieurs logements de 3 et 4 pièces,

avec corridor et bout de corridor. 645

S'adresser à M. Alfred GUYOT, gé-

rant d'immeubles, Rue du Parc 75.

Nettoyage de literie et de crins

à la vapeur, 549

JEANNERET-FELLER

Rue du Parc 76 (au pignon)

Magasin de Tabacs et Cigares

AU BRÉSILIEN

Rue Léopold Robert, 6

et place des Victoires

Pipes, Cannes, Portemonnaies

Se recommande,

361 Arthur WICHT-REY.

GUERISON des „flueurs blanches“

et de leurs suites,

ou „maladies des femmes“.

Traitement privé. Réussite certaine

de guérison. Demander prospectus.

INSTITUT „SANITAS“

GENEVE. 132

TROUVÉ

un NOYAU de LAMINOIR

Le réclamer

16, Rue Fritz-Courvoisier, 16

au plain-pied contre frais d'usage 644

Vente

de la 641

Société suisse de Tempérance

de la

CROIX-BLEUE

Section de la Chaux-de-Fonds

Cette Vente aura lieu le MARDI

21 Septembre prochain, rue du Progrès

48. Elle sera précédée, le lundi

soir, par une modeste Exposition, et se

terminera, le mercredi, par une petite

Soirée littéraire et musicale.

Prière d'adresser les dons aux personnes

sous-nommées, qui les recevront avec la plus vive reconnaissance:

1. Mmes G. Borel Girard, au Presbytère.

2. Louis Calame-Colin, Parc 6.

3. Henri Rieckel, banq. Léop. Rob.

4. James Courvoisier, past. Loge.

5. Paul Borel-Etienne, past. Cure.

6. A. Châtelain, Temp. Allem. 79.

7. Oscar Prêtre, Eplatures 1.

8. D. Mouchet, Temp. Allem. 79.

9. P. Carnal, boul. de la Font. 6.

10. W. Marchand-Gagnébin, id. 24.

11. Perregaux, past., Léop. Rob. 44.

Une bonne lingère couturière

se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne son

métier, soit en journée qu'à la maison. Travail prompt et soigné. S'adresser rue de la Demoiselle 133, au

deuxième étage. 618

Imprimerie H. Schneider, Bienne

PENSION

Cuisine française
H. SCHÄRER
 9, Rue Franche, 9
BIENNE

Pension complète, avec et sans vin
Dîners particuliers

Pour paraître prochainement

RENÉGAT

ou

Le Crime d'une Mère

ROMAN INÉDIT
 par
 M^{me} Paule Brunner

On souscrit dès maintenant chez
 l'auteur, Bienne, 31, Rue Neuve, et
 au Bureau du journal. 648

Epicerie - Mercerie

21 - Rue du Collège - 21

VIN ROUGE première qualité à 30,
 40, 50, 60 c. le litre.
 VIN BLANC à 45, 60 c. le litre.
 Toujours bien assorti en marchan-
 dises fraîches et de première qualité.
 Se recommande.
 592 Alois Messmer.

AVIS

à l'honorable public

Rhabillages de FERS à
 repasser
 et Chaises à vis

Rhabillages de MOULINS à café

— Ouvrage garanti —
 PRIX MODÉRÉS

S'adresser au Café de Tempérance
 PLACE NEUVE 12. 638



On peut se pré-
 server d'une
 POITRINE étroite
 et enfoncée

en faisant emploi
 de mon **Lagader**,
 recommandé par
 les médecins. —
 Etend l'épine dor-
 sale, supprime les
 défauts de bonne
 tenue, dilate et
 voûte la poitrine.
 Très utile pour la

Jeunesse comme gymnastique
 de chambre. — Se vend chez
C. Tschäppæt, Masseur
 Elève du Docteur F. de Quervain
 Rue de l'Industrie 20

A la même adresse
 Seul remède sans douleur pour
 faire passer les corps aux pieds
 — PATENTE —

LOGEMENTS

Encore à louer pour le 11 novem-
 bre 1897:
 DOUBS 157. 2me étage de 5 pièces.

DOUBS 153 et 155. Plusieurs loge-
 ments de 3 et 4 pièces, avec bout
 de corridor. 646
 S'adresser à M. Alfred Guyot, gér-
 ant, rue du Parc 75.

Demandez partout
 L'apéritif
Vaucher
 TÉLÉPHONE

S. A. F. Jelmoli
 Dépôt de fabrique
 ZURICH

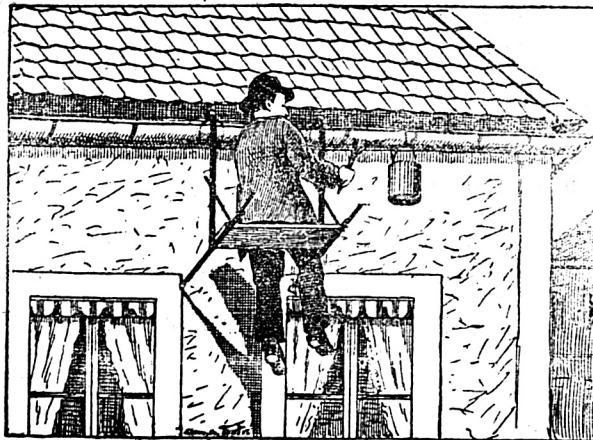
Cheviots pure laine, noir et couleurs	Par mètre	Fr. 1
Etoffes p. dames, noir et coul.	de Fr.	8.50 à 75 Cts.
Etoffes p. Messieurs, genres angl.		16.50 » 80 Cts.
Toileries coton, toutes sortes		2.50 » 14 Cts.
Toileries fil, qualités bernoises		8. — » 40 Cts.
Couvertures de lit, bétail et chevaux		29. — » Fr. 1.40

Vente au prix de gros. — Echantillons franco

Indispensable aux couvreurs, gypseurs, ferblantiers, etc.

ECHAFAUDAGE ROULANT

BREVET FÉDÉRAL N° 9422



L'appareil de mon invention a pour but de permettre aux ferblantiers, couvreurs, etc., de peindre ou réparer les chénaux des toits, ou d'enlever la neige et la glace des dits chénaux avec un nombre plus petit d'ouvriers et en moins de temps qu'ils ne pouvaient le faire jusqu'ici.

JACOB OCHSNER, LA CHAUX-DE-FONDS

LAMPES

QUINQUETS et LAMPES pour horlogers

LAMPES pour corridors et cuisines

LAMPES à pied, riches et ordinaires

LAMPES à suspension, grand choix

Abat-Jour, Tubes, Mèches

et tous accessoires d'éclairage

TIROZZI & C^{IE}

21, Rue Léopold Robert, 21

Ver solitaire.

Si j'ai tant tardé à vous écrire, ce n'est pas par négligence, mais parce que je tenais à m'assurer d'abord que toute trace du terrible parasite avait réellement disparu. Une demi-heure après avoir suivi vos prescriptions, j'ai déjà pu me débarrasser du ver solitaire, et depuis lors je n'ai plus éprouvé aucun malaise, ce qui prouve que la tête est partie avec. Je certifie donc en toute sincérité que votre traitement n'a fait aucun tort à l'état général de ma santé tout en atteignant le résultat désiré. J'ai donné aussi ces renseignements à plusieurs personnes qui m'en avaient demandé. Grandfontaine (Jura bernois) le 8. Déc. 1896. Guélat Eugène. Tout en légalisant la signature de Guélat Eugène je certifie l'exactitude des faits mentionnés ci-dessus. Grandfontaine le 8. Déc. 1896. Jh. Chapuis, Maire. Adresse: „Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.“



HORLOGERIE DE CONFIANCE

L. A. SAGNE-JUILLARD

38 Rue Léopold-Robert 38

Grand choix de 141

Régulateurs, Pendules, Réveils, etc.

Montres OR, ARGENT
 Acier et Métal

Grand assortiment

Garantie sur bulletin 2 ANNEES

BIJOUTERIE fine et fantaisie, ALLIANCES or 18 k.

ESCOMPTE 5 0/0

payable de suite en JETONS ou par CARNETS d'escompte
 remboursables au gré du client

VIN ROUGE garanti naturel depuis 30 c. le litre

BORDEAUX vieux pour malades 1 20 la bouteille

FROMAGE gras du pays, depuis 80 c. le 1/2 kil.

Thon ouvert le 1/2 kil. 1 30 c.

Flocons d'avoine le 1/2 kil. 60 c.

Savon Maypole

pour teindre soi-même en toutes nuances

GUINAND & DUPUIS

4, Place Neuve CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 0/0

La Société anonyme

DES

Etablissements Jules Perrenoud & C^{ie}

à CERNIER

(anciennement Jules Perrenoud & Cie)

informe sa clientèle des districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle que ses anciens voyageurs, MM. Paul Perrenoud et Louis Perrenoud ne font plus partie de la maison. Nous les avons remplacés par MM. Emile Wyssenbach, Alcide Tissot et Victor Mistely, qui continueront comme par le passé à visiter notre clientèle; nous prions donc nos clients de bien vouloir reporter sur eux leur confiance. 616

Notre collection est au complet et les prix sont sensiblement plus bas que la saison passée. Nous ne pouvons que la recommander à l'attention de tous nos clients.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les conditions de vente sont les mêmes que précédemment. Les paiements au comptant jouiront toujours d'un escompte de 5% sur les tissus et de 3% sur les meubles.

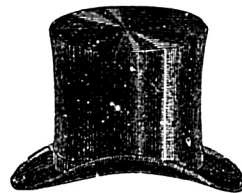
Notre succursale de la Chaux-de-Fonds (rue Léop.-Robert 42 et 44) est toujours assortie en Meubles, Tissus d'ameublements, Tapis, Rideaux, etc.

CHAPELLERIE

L. VERTHIER & C^{ie}

10 Rue Neuve 10

Nouvel assortiment de CHAPEAUX de paille
 très grand choix



Chapeaux de soie
 Chapeaux mécaniques
 Chapeaux de feutre
 Chapeaux de touristes
 Casquettes en tous genres

Magnifique collection de CRAVATES

rue Neuve 10 Prix très modérés 10 rue Neuve

Se recommandent.

MACHINES A COUDRE

AU MAGASIN DE MACHINES A COUDRE
 HENRI MATHEY

5, Rue du Premier-Mars 5

on trouvera toujours un beau choix de machines de tous systèmes pour familles, tailleuses, lingères, tailleurs, cordonniers et selliers; dernières perfections. Garanties sérieuses sur facture. — Fournitures, Réparations. — Paiement 5 et 10 fr. par mois. Fort escompte au comptant. — Le billet de chemin de fer ou de la poste sera toujours remboursé aux personnes venant du dehors. 320

Se recommande

Henri MATHEY.

Des milliers d'étoffes solides
 aux prix réduits

— Stoffe suffisante pour — 613-1

— Une robe de Loden pour Fr. 4.70 —

Une blouse garantie au lavage pour fr. 1.17

Une robe Diagonale (20 couleurs) pour Fr. 3.70

Echantillons de toutes nos étoffes sur demande franco à disposition. Oettinger & Cie, Zurich